



# Jean-Claude Farcy (1945-2020) et l'histoire contemporaine de la justice

Marc Renneville, Frédéric Chauvaud

## ► To cite this version:

Marc Renneville, Frédéric Chauvaud. Jean-Claude Farcy (1945-2020) et l'histoire contemporaine de la justice. Criminocorpus, revue hypermédia. Histoire de la justice, des crimes et des peines, 2020, <http://journals.openedition.org/criminocorpus/7678>. <10.4000/criminocorpus.7678>. <hal-02949579>

**HAL Id: hal-02949579**

**<https://hal.science/hal-02949579v1>**

Submitted on 25 Sep 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Jean-Claude Farcy (1945-2020) et l'histoire contemporaine de la justice

Frédéric Chauvaud et Marc Renneville

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/7678>  
ISSN : 2108-6907

**Éditeur**

Criminocorpus

**Référence électronique**

Frédéric Chauvaud et Marc Renneville, « Jean-Claude Farcy (1945-2020) et l'histoire contemporaine de la justice », *Criminocorpus* [En ligne], Les sources de la recherche, Articles, mis en ligne le 25 septembre 2020, consulté le 25 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/criminocorpus/7678>

---

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

Tous droits réservés

---

# Jean-Claude Farcy (1945-2020) et l'histoire contemporaine de la justice

Frédéric Chauvaud et Marc Renneville

---

« Il y a dans les archives judiciaires une foule de renseignements sur le décor quotidien de la vie, les paroles, les mentalités et les gestes des pauvres qui ne laissent pas de mémoires. En ce sens elles constituent des bribes de mémoire provoqués<sup>1</sup>. »

Jean-Claude Farcy (1945-2020) a été un grand historien, il lègue une œuvre scientifique qui se distingue par son ampleur, sa rigueur méthodologique, le défrichage de nouveaux terrains et la mise au point de nombreux instruments de recherche mis au service de la communauté scientifique. Nous proposons dans les lignes qui suivent d'en donner un aperçu, limité, pour l'essentiel, aux bornes de l'histoire de la justice.

En matière judiciaire les premiers travaux de Jean-Claude Farcy s'inscrivent dans le cadre de sa thèse de doctorat portant sur la paysannerie beauceronne<sup>2</sup>, commencée quand il était professeur agrégé au Lycée Marceau de Chartres<sup>3</sup>. L'époque est encore celle de l'histoire rurale. La grande synthèse sur l'histoire de la France rurale dirigée par Georges Duby et Armand Wallon était sortie, du moins le troisième tome, consacrée à la période 1789-1914, en 1976<sup>4</sup>. Jean-Claude Farcy se situe dans le sillage des thèses publiées de Maurice Agulhon sur la Provence intérieure (1970 et 1971), d'Alain Corbin sur le Limousin (1975), de Gabriel Desert sur le Calvados (1975), de Gilbert Garrier sur les campagnes de l'Ouest lyonnais et du Beaujolais (1973), de Philippe Vigier sur la région alpine (1963). Ces thèses d'État consacraient à la fois la pugnacité et l'endurance des futurs docteurs et leur permettaient de consulter un nombre impressionnant de documents venant d'archives privées comme d'archives publiques. Publiée en 1989, quatre ans après sa soutenance, et après la réforme des thèses de 3<sup>e</sup> cycle survenue en 1984, les 1236 pages de la thèse de Jean-Claude Farcy retracent l'histoire d'une société rurale, calculent l'évolution des revenus à la fin de la période révolutionnaire,

identifient les agents du progrès agricole, s'attachent à la composition des fortunes rurales, se demandent si la terre était mieux partagée à la veille de la Grande Guerre. Dans ce travail se lisent les visées et les démarches de l'historien, et parfois aussi ses frustrations lorsque, par exemple, pour l'étude du cadastre, il ne lui était pas possible de tout examiner, il lui avait fallu procéder par échantillon. De même, retraçant l'évolution de la population, il se résout, pour cerner les mutations des professions, à ne prendre en considération que le canton de Janville. Mais, chaque fois qu'il le pouvait, il ne se contentait pas de quelques sondages, il prenait connaissance de l'ensemble de la documentation disponible. En salle de lecture, il imposait le respect, ne s'accordait que quelques minutes de respiration, avant d'illustrer ce qu'Arlette Farge appela le goût de l'archive<sup>5</sup>. La Beauce, que jadis Pierre Barral avait classée dans une des grandes zones de hiérarchie capitaliste, permettait d'étudier l'évolution d'une société rurale qui ne saurait être réduite à un affrontement entre salariés agricoles et propriétaires, ni même à une confrontation entre l'univers de la petite culture et le monde de la grande culture. Jean-Claude Farcy, dont le père était ouvrier agricole, refuse dans sa recherche les schémas simplistes et les analyses commodes et s'évertue à comprendre la complexité d'une société qui entend s'assurer le contrôle de la terre, sans forcément vouloir la posséder. Pour autant, de la Révolution aux années 1880, la division des terres conduisait à un morcellement des propriétés et à l'extension de la propriété foncière dont le principal bénéficiaire fut la petite paysannerie, tandis que les ouvriers agricoles, les domestiques de ferme et les journaliers restaient dominés par les grands fermiers. S'il n'existe pas de « mentalité beauceronne », les hommes, mais aussi les femmes, s'étaient détachés de la religion, et s'étaient tenus, à quelques exceptions, à l'écart de la vie politique, épousant les thèses sur le progrès matériel et aspirant à mieux vivre et à être indépendant. Il est vrai que si les grandes fermes conservent une place prépondérante, il existe aussi un très grand nombre de petites exploitations parcellaires et indépendantes, donnant lieu à un modèle social original qui n'est pas pour autant figé.

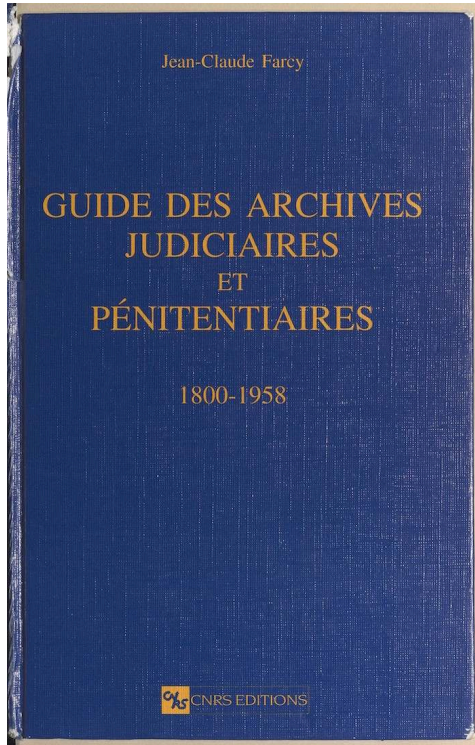
Jean-Claude Farcy, *La jeunesse rurale dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Christian, coll. « Vivre L'histoire », 2004.



La société beauceronne devient donc son laboratoire<sup>6</sup>, il explore des sources peu ou pas utilisées, il ouvre des pistes qu'il suivra par la suite, comme l'atteste notamment sa contribution au volume dirigé par Alain Corbin sur l'histoire des loisirs<sup>7</sup>. À cette occasion, il commence à découvrir les archives judiciaires, par l'entremise des arrêts rendus à la cour d'assises de Chartres, et des statistiques criminelles du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier l'étude comparative de la moralité entre sept départements limitrophes, menée par M. Genreau en 1862 qui lui sert de fil rouge<sup>8</sup>. Mais il ne s'aventure pas encore dans l'exploitation de la série U dont le classement est en cours dans de nombreux départements. Aussi, abordant les rapports sociaux, il fait une place à l'étude de la criminalité, s'inspirant de l'article de Gabriel Desert sur les « Aspects de la criminalité en France et en Normandie »<sup>9</sup>, lui consacrant une trentaine de pages, en insistant sur le mouvement général et à s'attachant à « l'évolution de la délinquance » tout en signalant les limites de la statistique judiciaire, en particulier le Compte général de l'administration de la justice criminelle. Il utilise les procès-verbaux de gendarmerie, classés dans la sous-série 4 M et complète par quelques justices de paix, en particulier celles des cantons de Janville et Voves, conservées dans les archives municipales. Dans le même temps, il renseigne des historiens comme Michel Pigenet ou Jean-Luc Mayaud. Rattaché alors au centre d'Histoire de la France contemporaine de l'Université Paris X-Nanterre, il côtoie Alain Faure, spécialiste d'histoire urbaine, Nadine Vivier travaillant sur la propriété collective et les identités communales, et Francis Demier, spécialiste de l'histoire du marché et du libéralisme économique. Il prodigue conseils et recommandations aux jeunes ruralistes, même s'ils empruntent des voies différentes, comme Frédéric Chauvaud ou François Ploux. Il est vrai que dans la *Revue Historique*, il avait été plus loin que dans sa thèse et avait entrepris d'explorer les archives judiciaires à l'aune de l'histoire rurale à partir, bien sûr, de la Beauce d'Eure-et-Loir<sup>10</sup>. Plus tard, il

ne ménagera pas son temps pour écouter, suggérer, orienter doctorants et doctorantes et ce n'est pas un hasard si la thèse publiée de Sylvie Lapalus sur le parricide, lauréate du prix Eugène Colas de l'Académie française, lui est dédiée<sup>11</sup>.

Jean-Claude Farcy, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958)*, Paris, CNRS éditions, 1992.

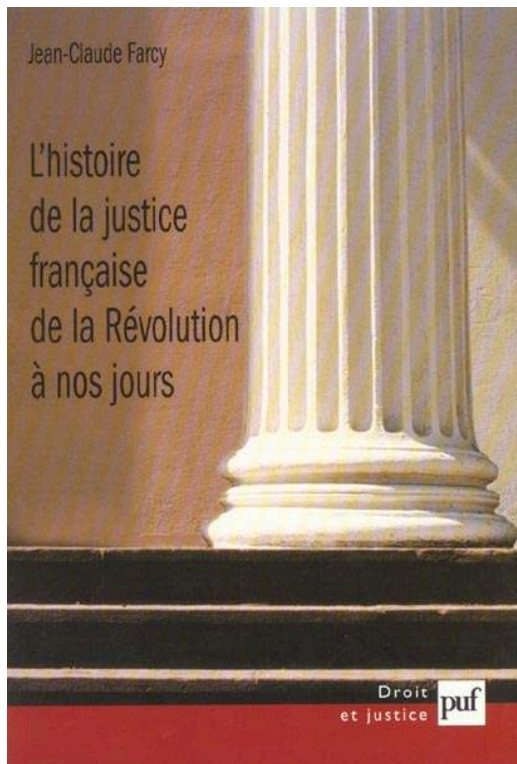


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

En 1987, Jean-Claude Farcy devient chercheur au CNRS, rattaché au Centre d'histoire de la France contemporaine de l'Université de Paris-X Nanterre. Il entreprend alors une recherche de longue haleine : la constitution d'un *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires*, partant de la réforme de l'an VIII, qui voit se mettre en place le système judiciaire des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et s'arrête en 1958, au moment de la réforme des juridictions supprimant les justices de paix et créant les Tribunaux de Grande instance. Cette vaste enquête se fait en partenariat avec ce qui s'appelait alors le Conseil de la recherche du ministère de la justice, futur GIP (groupement d'intérêt public) « Droit et justice », crée en 1994 sous l'égide du ministère de la Justice et du CNRS. L'enquête dure trois ans et s'achève en 1990. Philippe Vigier qui dirige alors le centre nanterrois souligne dans sa préface « l'incroyable force de travail et la passion pour la recherche de Farcy ». Publié aux éditions du CNRS en 1992, l'ouvrage devient indispensable. Divisé en cinq parties, il présente les sources judiciaires comme des sources d'appoint, glisse vers l'histoire du système pénitentiaire, puis l'étude quantitative de la criminalité et enfin évoque les institutions judiciaires peu étudiées. D'emblée, l'une des particularités du guide consiste à ne pas retenir que ce qui relève de la justice pénale. Dans son tour d'horizon de la diversité et de la richesse des archives judiciaires, Jean-Claude Farcy commence par les fonds civils, qui restent encore aujourd'hui délaissés par la recherche historique, malgré le plaidoyer en leur faveur qu'il prononça à différentes occasions<sup>12</sup>. La deuxième grande partie traite des institutions judiciaires et pénitentiaires, abordant également les juridictions spéciales, comme les tribunaux maritimes ou la Cour des comptes. La troisième partie était alors, en fonction des travaux menés et des

connaissances du moment, la plus attendue. Elle présente les documents disponibles et, en matière judiciaire, s'attarde aussi bien sur la question du patronage des libérés, le pécule ou encore les secours de route. La quatrième partie expose les fonds nationaux et les chercheurs retrouvent, détaillés, la célèbre série BB des Archives nationales, permettant d'étudier aussi bien le personnel (BB<sup>1</sup>) que la division criminelle (BB<sup>18</sup>) sans oublier les grâces (BB<sup>21</sup> à BB<sup>24</sup>). Sont passées en revue les archives des juridictions, les archives militaires et celles des colonies. Le guide ne s'arrête pas là, dans la cinquième et dernière partie, la plus volumineuse, il présente l'état des fonds départementaux. Si Jean-Claude Farcy a usé d'un questionnaire, il a aussi vérifié sur place la situation. De la sorte, les chercheurs ont pu le côtoyer quelques heures, ou quelques jours, au Mans, à Lille, à Rennes, à Strasbourg. Chaque département est présenté de la même façon. En premier lieu des renseignements généraux, puis les sources et enfin les Fonds complémentaires. Avant de donner le détail des sources disponibles, un petit encadré indique les difficultés de communication comme « Les sources sont d'accès difficiles d'autant que beaucoup de fonds restent dans les tribunaux », ou « les archives judiciaires et pénitentiaires, non classées ». Cet instrument de travail sans équivalent dont s'inspirera par la suite le guide de la gendarmerie<sup>13</sup>, donne non seulement de la lisibilité mais une crédibilité grandissante aux travaux sur la justice et la prison. Les chercheurs connaissaient jusqu'alors le livre de Louis Chevalier, l'ouvrage de Michel Foucault, les échanges et débats sur la prison réunis par Michelle Perrot, mais ils ignoraient bien souvent le continent que représentaient ces archives. Désormais il ne suffit plus de compter, il faut ouvrir les dossiers et les lire. Plusieurs générations d'historiens et d'historiennes s'y plongeront. L'ouvrage fut d'ailleurs distingué par le prix Malesherbes, décerné par l'Association pour l'histoire de la justice<sup>14</sup>. Après le Guide, Jean-Claude Farcy entreprend la confection d'une Bibliographie de l'histoire de la Justice. Assurément, lui seul pouvait mener à bien une telle réalisation. Seul, sans l'appui de vacataires, il réalise un nouvel instrument de travail un peu confidentiel, diffusé en quelques exemplaires au format papier. Cette œuvre considérable n'a malheureusement pas été poursuivie, mais, comme indiqué plus loin, elle connaîtra un prolongement numérique la rendant accessible au plus grand nombre.

Jean-Claude Farcy, *L'histoire de la justice française de la Révolution à nos jours*, Paris, PUF, coll. « droit et justice », 2001.

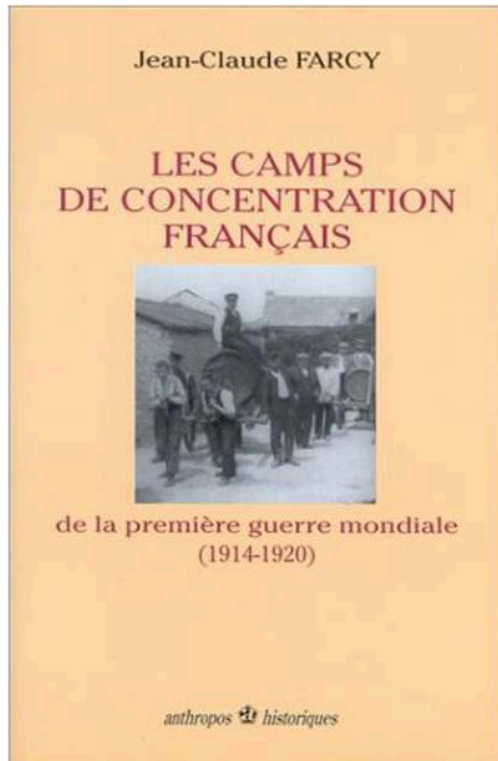


À plusieurs reprises Jean-Claude Farcy fera le point sur l'état d'avancement de la recherche en histoire contemporaine. Désormais rattaché au Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne, il fait preuve dans la plus extrême modestie d'une inlassable activité. Lors de la préparation de son guide, Jean-Claude Farcy a découvert les importants fonds d'archives départementales sur les internements de civils étrangers pendant le premier conflit mondial. Son rapport de recherche fut publié, sous forme dactylographiée, par le centre de recherches nanterrois en septembre 1994 puis Jacques-Guy Petit, professeur d'histoire contemporaine à l'Université d'Angers, accueillit ce travail novateur dans la collection « Historiques » qu'il dirigeait aux éditions Anthropos-Economica<sup>15</sup>. Outre les instruments de travail, il est aussi l'auteur d'une synthèse sur trois décennies de recherche sur l'histoire de la justice française à l'époque contemporaine. Publié en 2001, l'ouvrage parfaitement calibré, donne, en cinq chapitres, un état de la recherche<sup>16</sup>. L'histoire de la justice était alors une histoire jeune et plusieurs possibilités s'offraient à elle mais l'essor récent pouvait s'expliquer à la fois par le renouvellement de l'histoire et l'ouverture de nouveaux chantiers mais aussi par la place grandissante que la justice occupait dans la société. Une grande partie des travaux disponibles portait sur la criminalité et après avoir présenté un inventaire, il convenait de faire le point sur les perspectives de recherche. Les normes, les pratiques judiciaires d'une part, les prisons et les pénalités ensuite, la Justice et la répression politique pour terminer dessinent un ensemble à la fois réflexif et programmatique. La réception du livre est enthousiaste. Les spécialistes du domaine soulignent que l'ouvrage parvient à assurer la convergence des travaux des historiens du droit davantage préoccupés par les périodes romaine et médiévale et les historiens issus des sciences humaines. Un critique, Pierre Lenoël, lui-même coauteur d'un livre de référence sur le Code pénal, souligne : « c'est au total un corpus impressionnant qui est



proposé et qui doit s'approcher de l'exhaustivité<sup>17</sup> ». Si Jean-Claude Farcy estime que des travaux de très grande qualité ont vu le jour, il pense qu'il faut tendre à l'interdisciplinarité et au comparatisme. Une approche globale de la justice impose de dépasser les frontières disciplinaires et doit œuvrer à un effort plus grand de conceptualisation pour cerner l'objet de la justice<sup>18</sup>.

Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Paris, Éd. Anthropos, 1995.

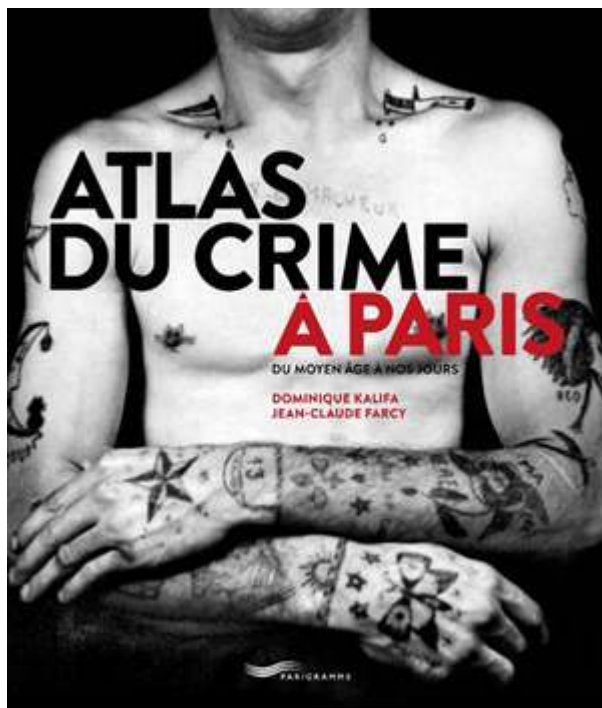


À plusieurs reprises, il remet sur le métier des mises au point sur l'histoire de la justice et des sources judiciaires, soit dans des livres personnels, soit dans des ouvrages collectifs. C'est ainsi que Jean-Pierre Royer, juriste, professeur à l'Université de Lille II, collaborateur également de *L'Histoire des mœurs*, sous la direction de Jean Poirier, dans *L'encyclopédie de la Pléiade*, fait appel à lui. La contribution de Jean-Claude Farcy entreprend de retracer l'essor de la recherche<sup>19</sup>, insistant sur les indices dénombrables qui l'attestent, s'arrêtant sur quelques traits de l'histoire de la justice contemporaine, et poursuivant par un questionnement sur le poids de l'actualité dans le choix des sujets traités et « la possibilité de faire une histoire de la justice sans rapport avec le contexte ».

Mais Jean-Claude Farcy, travailleur infatigable, prête son concours à ceux et celles qui le sollicitent. C'est ainsi, sans prétendre à l'exhaustivité et sans suivre une trame chronologique, que lorsque Jacques-Guy Petit, auteur d'une très belle thèse sur la prison sous la direction de Michelle Perrot<sup>20</sup>, lui demande de participer à son programme de recherche sur la justice de paix, juridiction parfois oubliée ou méprisée, il accepte sans hésitation, donnant deux contributions majeures : la première sur les juges de paix et la politique au XIX<sup>e</sup> siècle, la seconde sur « Justice de paix et société », avec comme sous-titre modeste : « Quelques pistes de recherche » qui constituent en réalité un programme complet. En 1998, un ouvrage collectif, fruit d'un séminaire tenu à l'abbaye de Royaumont et consacré à la désacralisation de la justice sur la longue

durée, traite à la fois des chemins de la désacralisation et de ses configurations. Une fois de plus, marquant son sillon, Jean-Claude Farcy s'intéresse moins à l'institution qu'aux hommes et traite de la « Grandeur et [des] limites de la fonction judiciaire en démocratie (1880-1883) »<sup>21</sup>. Sollicité par Jean-Jacques Yvrol, il élabore et présente au cours d'un colloque international tenu en 2006 à Besançon une méthodologie visant à mesurer la délinquance juvénile dans le Paris du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Autre exemple, lorsque les éditions *Parigramme* se mettent en quête d'auteurs pour la réalisation d'un Atlas du crime dans la capitale, il le coécrit avec Dominique Kalifa, rendant sa copie en avance par rapport au calendrier initialement fixé<sup>23</sup>. De même, lorsque Anne-Claude Ambroise-Rendu et Frédéric Chauvaud organisent un séminaire sur la préméditation, il apporte immédiatement son concours et présente, une fois de plus avec modestie, « quelques remarques sur la pratique judiciaire française au XIX<sup>e</sup> siècle », qui s'avèrent lumineuses et permettent de comprendre les enjeux de la qualification et de saisir que pour les jurys le mobile importait davantage que la préméditation<sup>24</sup>.

Dominique Kalifa et Jean-Claude Farcy, *Atlas du Crime à Paris, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Parigramme/Compagnie parisienne du livre, 2015.



Au centre Georges Chevrier qui l'a accueilli, Jean-Claude Farcy renoue avec la confection d'outils de recherche en changeant de registre et en proposant de transcrire et d'annoter les rapports des chefs de parquet d'une juridiction, en l'occurrence ceux de la cour d'appel de Dijon. Souvent utilisés, ces rapports politiques et moraux constituent une documentation remarquable où chacun peut y puiser des informations sur la situation politique, sur les mœurs et sur de très nombreux traits de la vie en société, mais aussi sur les parquetiers eux-mêmes, leur style, leurs arguments, leurs sujets de prédilection. Personne n'avait encore entrepris de les rassembler, de les annoter et de les présenter longuement. Une introduction d'une cinquantaine de pages répare cet oubli d'une source qui peut être considérée comme relevant de l'histoire immédiate. En effet, les procureurs généraux devaient faire parvenir régulièrement un rapport à la chancellerie évaluant, jugeant, en un mot surveillant l'opinion publique<sup>25</sup>.

Dans tous ces travaux et publications l'écriture limpide de Jean-Claude Farcy est mise au service d'une érudition prodigieuse mais sans forfanterie. L'originalité de l'œuvre de notre collègue tient à une méthodologie exigeante, cherchant toujours, chaque fois que cela est possible, à combiner des données quantitatives et une analyse très fine des acteurs sociaux et de la trajectoire des individus. C'est probablement son attachement à tendre à une histoire rationnelle et scientifique qui l'a rendu très ouvert à l'innovation technologique. Jean-Claude Farcy s'était équipé dès 1985 d'un ordinateur Macintosh de la première génération des SE, avec un logiciel de cartographie et un tableur, et il manifestait un grand intérêt pour les outils numériques qui se mettaient lentement en place.

- 1 C'est ainsi qu'en 2003, il rejoint une équipe constituée par Marc Renneville dans le cadre d'un programme de recherche portant sur les sciences de l'homme, les traditions judiciaires et les politiques pénales à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>26</sup>. Ce projet avait été conçu comme la première étape de la création d'un site portail sur l'histoire des crimes et des peines comprenant une bibliothèque virtuelle, des instruments de recherches et des expositions. La future politique éditoriale de Criminocorpus est clairement énoncée dans la présentation du projet : « Il tire son originalité de l'articulation d'une démarche concertée de recherche collective jusqu'ici inexistante, à la mise en œuvre d'une politique de publications de sources et d'outils de recherche accessibles sur internet. Ce projet vise un champ de savoirs et de pratiques plus qu'une discipline, une aire géographique plus qu'un pays. À un moment où les sociétés occidentales mettent leurs politiques de sécurité au cœur du débat public, il nous apparaît essentiel de montrer comment une histoire des savoirs entendue au sens large peut apporter sa contribution à la mise en perspective d'une question d'actualité. Ce site veut ainsi être un service pour la communauté scientifique, mais aussi pour les praticiens du champ criminologique. Au-delà de ces publics, il vise également à susciter l'intérêt des non-spécialistes. Il sera composé :
  - d'une base de données bibliographique portant sur l'histoire de la justice au sens large.
  - d'une source disponible dans son intégralité : les *Archives d'anthropologie criminelle* (1886-1914) ».
- 2 Il est bien probable que ce soit ce positionnement qui ait attiré Jean-Claude Farcy dans ce projet peu académique au regard des publics visés et ambitieux – sinon aventureux – au regard des moyens existants. Il faut rappeler en effet l'environnement technologique. En 2003, la numérisation de masse n'existe pas encore, l'OCR est extrêmement coûteuse et hors de portée financière pour un groupe d'historiens, les CMS (système de gestion de contenu) n'en sont qu'à leurs premiers pas (2003 est l'année de lancement de Wordpress...) et les catalogues de bibliothèques de recherche ne s'ouvrent que très timidement aux contenus multimédias, tout en résistant à la possibilité d'une ouverture à la consultation en ligne.
- 3 Jean-Claude Farcy est alors un chercheur confirmé et il apporte au projet sa monumentale bibliographie d'histoire de la justice, réalisée plus de dix ans plus tôt, fin 1992, un an seulement après le précieux *Guide des archives judiciaires et pénitentiaires* (1800-1958) qui avait été rapidement acquis par les services d'archives<sup>27</sup>. Publié en 1993 au format papier, cet outil bibliographique doté de 30 616 notices s'est immédiatement imposé comme un nouvel instrument de référence pour la recherche en histoire de la justice contemporaine. « Que ferait-on sans le Farcy ? », ainsi que le rapportait Odile Krakovitch dans une recension de la première édition<sup>28</sup>. En 1996, les éditions du CNRS avaient publié avec le soutien du GIP « Mission de recherche Droit et Justice » une version mise à jour (32 006 références) sous forme de CD-ROM, ce qui en rendait la consultation plus aisée, mais aussi plus dépendante des supports de lecture. Le coût élevé de la mise en vente la destinait aux institutions.



- 4 Le projet de 2003 consiste donc, d'une part, à mettre à jour la bibliographie en y ajoutant les factums, les affaires criminelles, les travaux relatifs à l'histoire de la police et de la gendarmerie et, d'autre part, à rendre l'instrument de recherche librement consultable sur le web au sein d'une interface dédiée. À mi-parcours du programme, la bibliographie est déjà riche de 42 000 références. Elle est mise en ligne en décembre 2005 avec 63 600 références. Jean-Claude Farcy continuera ensuite de la mettre à jour jusqu'en 2011. Riche de 68 828 références, cette bibliographie n'a trouvé depuis cette date aucune bibliothèque ni centre de documentation pour prendre le relais de son actualisation. C'est dire l'ampleur de la tâche à laquelle notre collègue s'était astreint.
- 5 Le projet de recherche terminé, le site portail est mis en ligne avec les articles des chercheurs, l'intégralité de la revue étudiée (*Archives de l'anthropologie criminelle*) et la bibliographie d'histoire de la justice. On note que le rapport final de la recherche propose, dans les perspectives, d'entreprendre la numérisation de la *Gazette des Tribunaux*. La proposition venait de notre collègue. Elle sera réalisée par l'École nationale d'administration pénitentiaire et l'École nationale de la magistrature de 2011 à 2014 avec l'appui de la BnF.
- 6 Jean-Claude Farcy avait d'emblée perçu tout le potentiel éditorial du web. Dès 2003, notre collègue voyait loin dans l'immensité des possibles et il avait proposé lors de la première réunion d'équipe que le site vive par son actualité scientifique et que l'on puisse notamment y tenir des journées d'études virtuelles, en « distanciel », dirait-on aujourd'hui... S'il est un autre point qui avait reçu l'assentiment enthousiaste de Jean-Claude Farcy, c'était de dépasser une restitution des travaux limitée à la seule communauté scientifique des chercheurs. Ayant enseigné plus de dix ans comme professeur d'histoire-géographie au lycée Marceau de Chartres, contributeur régulier de dossiers pédagogiques, conférencier volontaire pour des formations universitaires, professionnelles comme pour des interventions publiques, Jean-Claude Farcy sait la nécessité de passer l'histoire, sans jamais transiger sur la qualité de son discours. Sa seule limite dans ce domaine d'action, c'est qu'il n'aime guère être filmé, et il subsiste en conséquence peu de traces de sa parole d'historien<sup>29</sup>. C'est certainement cette volonté de transmettre sans paraître qui l'incite à plonger avec Marc Renneville dans la conception de la première exposition virtuelle de Criminocorpus. Là encore, il faut se replacer dans le contexte technologique. En 2005, au moment où le projet se décide, il n'existe aucune solution standardisée pour réaliser une exposition en ligne et, plus contraignant encore, peu d'institutions sont ouvertes à la libre diffusion sur le web de la reproduction de leurs documents. La résolution de ces difficultés ne peut procéder que par tâtonnements successifs dans un laborieux processus d'essais-erreurs. Jean-Claude Farcy accepte sans la moindre réticence d'embarquer dans cette aventure aléatoire en proposant un sujet qui, lui, ne laisse place à aucune hésitation : 2006 serait l'année de célébration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'abolition de la peine de mort en France, aussi la première exposition porterait-elle sur ce sujet. Le module utile à la gestion des images à leur description et leur affichage est mis au point sous la direction de Stéphane Pouyllau (alors ingénieur d'études au Centre A. Koyré, UMR 8560). Les tests s'étirent durant tout l'été 2006 et l'exposition qui devait se limiter à quelques dizaines de vues est finalement mise en ligne avec 236 photographies ! Ce résultat est un tour de force technique car le montage supposait des contraintes très fortes (la moindre image oubliée ou modifiée obligeait à recharger toutes celles qui la suivait, ainsi que leurs

descriptions). Le résultat obtenu est, pour le visiteur, exceptionnel par la richesse de son contenu visuel, mais il porte également une réelle originalité par la teneur de son propos. Il ne s'agissait pas en effet pour nous de glorifier l'événement de l'abolition mais bien plutôt de s'interroger sur les raisons sociales et politiques ayant conduits au report de la suppression de la peine de mort depuis la Révolution française. Jean-Claude Farcy s'interroge ainsi sur les raisons du moment 1981 et il développe une démonstration visant à rapprocher les usages de la peine de mort comme moyen de répression politique et de répression de la criminalité de droit commun. Dès lors, « à considérer l'histoire sur une longue durée, on a l'impression qu'alors le temps des révolutions est achevé. Dans la mesure où les bases de la société libérale (au sens économique de l'expression) ne sont pas réellement remises en cause, la peine de mort ne devenait plus une nécessité politique : l'abolition en matière de droit commun pouvait être votée en 1981 ». Que l'on soit d'accord ou pas avec cette thèse, d'ailleurs ouverte à la discussion, le visiteur est amené en suivant le parcours historique de l'exposition à réfléchir aux arguments échangés entre les partisans et les opposants au maintien de la peine capitale. Et si l'on veut connaître la position de l'auteur sur cette peine, il suffit de se reporter à l'affiche de l'exposition. Notre collègue n'avait eu qu'une exigence : il n'était pas question de représenter la guillotine en état de fonctionnement...

Image de l'exposition sur l'histoire de la peine de mort en France (1789-1981) en ligne sur Criminocorpus



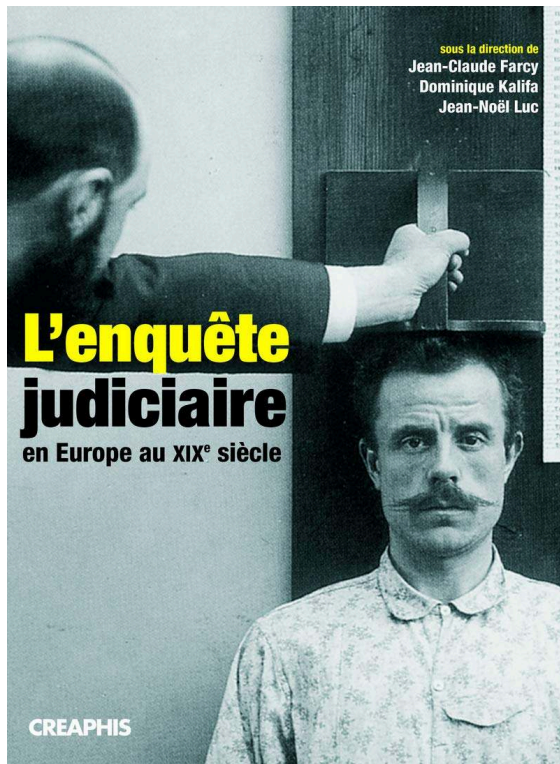
- 7 Première exposition de Criminocorpus, « La peine de mort en France (1789-1981) » est restée une référence pour les suivantes, d'autant qu'elle était accompagnée d'un ensemble de documents complémentaires que l'on pouvait consulter à partir de certaines vues, et d'un corpus documentaire constitué par la transcription annotée de

l'intégralité des trois grands débats parlementaires sur la peine de mort (1791, 1908 et 1981).

- 8 Actuellement, un nouveau module d'exposition est en préparation pour le musée, ce qui nous amènera à publier une nouvelle version de cette exposition en 2021, année de célébration des 40 ans de l'abolition de la peine de mort. Ce projet sera mené à bien collectivement pour rendre hommage à son principal auteur.
- 9 Jean-Claude Farcy n'a de cesse à la suite de cette exposition de soutenir l'essor de Criminocorpus. Il en suit tous les déploiements techniques dont certains greffons, très chronophages, aboutissent à des rejets (annuaire de site, site « radar »...), il entre avec une rare disponibilité dans toutes les réflexions relatives à l'organisation des contenus du site, de ses rubriques, de la hiérarchisation et de la présentation des ressources. Et s'il peut bien marquer parfois sa différence en regrettant que l'on ne consacre pas davantage de moyens à la publication d'un plus grand nombre d'instruments de recherche et de base de données spécifiques, il ne compte ni son temps ni ses encouragements pour faire du site initial la plateforme de publication qu'elle est devenue aujourd'hui. Il apparaît ainsi très clairement, à l'heure du bilan, que Jean-Claude Farcy doit être considéré comme le co-pilote du projet. Notre collègue a mis sa notoriété scientifique dans la balance et, plus encore, sa puissance de travail et son amical soutien. Sans cette implication sans faille, l'aventure se serait terminée, au premier virage en côte, en sortie de route. On peut d'ailleurs maintenant légitimement s'interroger sur ce qui motivait cet engagement a priori incongru de la part d'un chercheur confirmé. Jean-Claude Farcy adhérait sans réserve à une politique éditoriale qui était aussi et surtout un programme mais son engagement tenait aussi certainement, ce qui est peut-être moins connu, à la technophilie que nous avons signalé plus haut. On ne citera ici qu'un extrait de correspondance privée, dans lequel il se livre sur le « plaisir pris à travailler aux premiers pas de Criminocorpus » : « [...] comme vieux rationaliste et dévot du progrès, je suis fasciné par les techniques nouvelles (il m'arrive souvent de regretter de n'avoir pas choisi la voie scientifique après la première) <sup>30</sup>[...] ».



Jean-Claude Farcy, Dominique Kalifa et Jean-Noël Luc (dir.), *L'enquête judiciaire en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Acteurs, imaginaires, pratiques*, Paris, Créaphis, 2007.

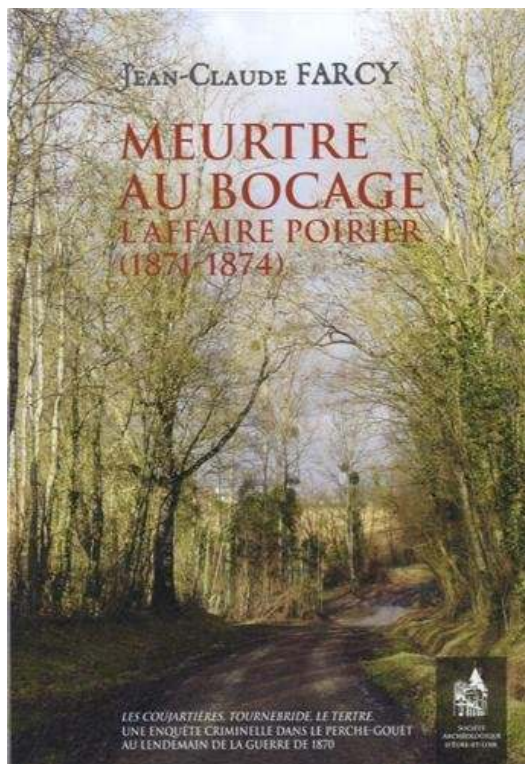


- 10 Après la superbe démonstration menée avec l'exposition sur la peine de mort, Jean-Claude Farcy publie sur Criminocorpus un prolongement de son travail sur les sources judiciaires de l'histoire contemporaine, publié en 2007 aux éditions Bréal, simultanément à un important ouvrage collectif sur l'enquête judiciaire en Europe constituant les actes d'un colloque tenu deux ans plus tôt<sup>31</sup>. En accord avec l'éditeur, dix dossiers excédant la volumétrie assignée au livre ont été mis en ligne. Chacun de ces dossiers est composé d'une brève présentation de la thématique qui s'y rapporte, de la retranscription et du commentaire d'un document à valeur de source et d'un document complémentaire non commenté avec une suggestion de plan et, enfin, d'une bibliographie indicative. Les thèmes abordés sont très variés (le pouvoir judiciaire et ses limites, le modèle révolutionnaire de justice pénale, l'indépendance de la magistrature, la justice militaire, la justice coloniale, les juridictions politiques...) et cette ressource pédagogique illustre, à nouveau, l'intérêt que portait le chercheur aux enseignants et à la formation des étudiants. Jean-Claude Farcy souligne dans sa présentation la valeur formatrice du commentaire de document pour « développer l'esprit critique à l'égard de toute source d'information, qu'elle concerne le présent ou le passé » et, au regard du développement de médias audiovisuels, il invite à étendre l'exercice d'analyse aux documents vidéos<sup>32</sup>. L'année suivante, en 2008, Marc Renneville ouvre la revue *Criminocorpus hypermédia* par la migration vers la plateforme Revues.org des quatre premiers dossiers d'articles réalisés sur le site portail Criminocorpus et assure la fonction de rédacteur en chef de 2008 à 2011 avant d'en passer le relais à Jean-Claude Farcy, de 2011 à 2013<sup>33</sup>. C'est durant son mandat que la revue ouvre les dossiers thématiques sur les « Figures de faux-monnayeurs du Moyen Âge à nos jours » (dir. Olivier Caporossi) et « Musique et justice » (dir. Joann Élar et Sophie Victorien), les actes des journées internationales de la direction de l'administration pénitentiaire



sur les aménagements des peines privatives de liberté, les actes des journées du SMPR de Marseille et plusieurs articles dans la rubrique « varia ». C'est également sous son mandat que le dossier « justice des mineurs » est constitué en rassemblant des articles initialement publiés en varia. En 2010, Jean-Claude Farcy publie sur le site de son centre de recherche un Annuaire rétrospectif de la magistrature (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles) qui prend immédiatement place parmi les instruments de recherche de référence pour la communauté des historiens (et celle des généalogistes)<sup>34</sup>. Soucieux de rassembler la communauté des chercheurs travaillant sur l'histoire de la justice, Jean-Claude Farcy réalise un annuaire des chercheurs mis en ligne en 2012 mais sa maintenance au fil des années s'avèrera difficile<sup>35</sup>. Il fait également aboutir avec le centre Georges Chevrier la mise en ligne de deux bases de données de recherche consacrées à la répression politique de juin 1848 et décembre 1851<sup>36</sup> et une étude sur l'affaire Poirier (1871-1874), qui s'était déroulée dans sa commune. Analyse exemplaire, une nouvelle fois, dans laquelle l'historien suit pas à pas la progression de l'enquête, confronte les données dans une démarche de micro-histoire pour démontrer *in fine*, que l'oubli de cette affaire tient paradoxalement à sa représentativité : Poirier, loin d'être un monstre, apparaît plutôt comme un membre à part entière de la société rurale<sup>37</sup>. Ainsi que le note Jean-Jacques Yvorel, le livre issu de la recherche constitue « une contribution majeure à l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>38</sup>.

Jean-Claude Farcy, *Meurtre au bocage. L'affaire Poirier. Les Coujartières, Tournebride, Le Tertre. Une enquête criminelle dans le Perche-Gouët au lendemain de la guerre de 1870*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 2012.



- 11 Jean-Claude Farcy suit l'année suivante sur Criminocorpus la mise en ligne du corpus du Code civil (1804-2004) constitué avec Alain Wyffels dans le cadre d'une Convention de recherche pour le GIP Mission de Recherche Droit et Justice (Convention n° 22.03.18.27 avec le Centre Georges Chevrier, Université de Bourgogne, UMR 5605). La

base de données constituée (*Le Code civil historique et informatique. Hypertexte 1804-2004*, CD-Rom, 30 septembre 2003) avait été publiée une première fois dans une version améliorée et complétée, par l'éditeur LexisNexis en 2004 sous le titre *Code civil 1804-2004. Toutes les versions du Code civil depuis deux siècles*, sous forme de CD-Rom. L'édition en ligne et en libre accès réalisée sur Criminocorpus propose une interface de consultation simplifiée de l'information contenue dans les bases de données évoquées publiées sur support CD-Rom mais elle offre également/surtout une présentation de l'ensemble des modifications ayant affectées le Code civil sur deux siècles : ainsi en sélectionnant une date entre 1804 et 2004, le lecteur a accès au Code valide à la date choisie mais peut également suivre l'évolution d'un article sur deux siècles avec ses modifications. Réalisée sur le modèle du corpus de l'Ordonnance du 2 février 1945 relative à la justice des mineurs, l'interface de consultation propose une fonctionnalité complémentaire au CD-Rom permettant d'automatiser la mise en évidence des différences distinguant les versions d'un article donné.

- 12 Libéré d'une responsabilité de rédacteur en chef qu'il ne souhaitait pas accaparer, Jean-Claude Farcy propose en 2016 avec Laurence Guignard une belle étude portant sur le développement de la détention administrative dans l'établissement de Bicêtre (1813-1851) et le profil des détenus administratifs de l'asile. L'ensemble est décliné en trois volets : un article publié dans la revue, une base de données et une exposition mises en ligne dans le site devenu musée.
- 13 Jean-Claude Farcy publie régulièrement dans la revue *Criminocorpus*, comptes rendus et articles. Le dernier texte mis en ligne en septembre 2020 dans la rubrique « les sources de la recherche », porte sur les enfants communards poursuivis par la justice militaire. Il constitue un complément à son dernier instrument de recherche, consacré à la répression judiciaire de la Commune de Paris, mis en ligne par le centre G. Chevrier en septembre 2019<sup>39</sup>. On trouvera ci-dessous la liste des publications réalisées par notre collègue pour la plateforme Criminocorpus. Cette liste ne constitue qu'une part de sa production scientifique<sup>40</sup>.
- 14 S'il est certain que l'œuvre de Jean-Claude Farcy éclairera encore pendant de longues années les premiers pas des chercheurs débutant dans le domaine de l'histoire de la justice, il est probable que leur souhait d'en savoir plus sur l'homme se heurtera au mur de discrétion dont il a fait preuve durant sa carrière. Sans trahir cette discrétion, il nous importe qu'ils sachent que l'homme était humble, fuyait « le devant de la scène », ne fréquentait pas le « Landernau des historiens » et qu'il était beaucoup moins préoccupé de sa reconnaissance sociale et académique que de l'avenir des jeunes qui se destinaient à un métier dont il observait avec consternation la « privatisation rampante ». Se défiant de toute relation de maître à disciple, il partait souvent seul en service dans quelque lieu d'archives, de formation ou de manifestation scientifique. Tout en se tenant à l'écart, replié dans son Perche natal, il restait présent, ouvert, à l'écoute et très disponible pour ceux qui le sollicitait pour une question, une demande d'informations ou un soutien. Chercheur solitaire acquis au bien collectif, Jean-Claude Farcy représente, pour ceux qui ont eu le privilège de le côtoyer, le témoignage d'une éthique personnelle exemplaire.

## BIBLIOGRAPHIE

### Liste des publications sur la plateforme Criminocorpus :

#### Instruments de recherche

- Le Code civil en ligne (1804-2004), 2013.
- Annuaire des historiens de la justice, 2012.
- Bibliographie d'histoire de la justice française (1789-2008), 2011.
- Documents commentés sur les sources de l'histoire judiciaire, 2007.
- Guide des archives judiciaires et pénitentiaires (1800-1958), 2006.

#### Articles et comptes rendus

- « Une source inédite : le registre des enfants de la Commune de Paris (1871) », *Criminocorpus*, Les sources de la recherche, 2020.
- « Raphaël KEMPF, *Ennemis d'État. Les lois scélérates, des anarchistes aux terroristes* », *Comptes rendus*, 2020.
- « François-Louis COSTE, *Trois erreurs judiciaires. Deux innocents condamnés, un crime et sa victime abandonnés* », *Comptes rendus*, 2019.
- « Denis SALAS, *Erreurs judiciaires* », *Comptes rendus*, 2016.
- « Riadh BEN KHALIFA, *Délinquance en temps de crise. L'ordinaire exceptionnel devant la juridiction criminelle des Alpes-Maritimes (1938-1944)* », *Comptes rendus*, 2016.
- « Patrick GIROD, *Verdict Fin-de-siècle. L'affaire Pæckès, 23 juin 1913* », *Comptes rendus*, 2015.
- Quelle histoire pour la Justice ?, *Varia*, 2012.
- Quelques problèmes d'analyse de la délinquance juvénile à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple parisien, *Dossier thématique : Justice des mineurs*, 2010.
- « Jean-Charles ASSELAIN, *L'argent de la justice. Le budget de la justice en France de la Restauration au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle* », *Comptes rendus*, 2010.
- « Jean-Pierre ROYER, Jean-Paul JEAN, Bernard DURAND, Nicolas DERASSE, Bruno DUBOIS, *Histoire de la justice en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* », *Comptes rendus*, 2010.
- « Francis POMPONI, *Vendetta, justice et politique en Corse. « L'affaire Viterbi » (1789-1821)* », *Comptes rendus*, 2010.
- « Étienne HOFMANN, *Une erreur judiciaire oubliée : L'affaire Wilfrid Regnault (1817-1818)* », *Comptes rendus*, 2009.
- « Frédéric CHAUVAUD, Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)* », *Comptes rendus*, 2009.
- La peine de mort en France : Deux siècles pour une abolition. 1791-1981, 2006.
- Présentation des débats parlementaires sur la peine de mort en France (1791,1908,1981), 2006.
- La peine de mort : pratique judiciaire et débats, *Dossier thématique : Histoire de la criminologie. Autour des Archives d'anthropologie criminelle*, 2005.

#### Conférences filmées

- Du « bon juge » aux « juges rouges » : les juges contestataires, *Musée Criminocorpus*, conférence filmée, 2018.
- La peine de mort en France. Deux siècles pour une abolition(2006), *Musée Criminocorpus*, conférence filmée, 2011.

#### Expositions

- La prison de Bicêtre, exposition virtuelle réalisée en collaboration avec Laurence Guignard, 2015.
- Les graffitis du château d'If dans l'exposition « La mémoire des murs », 2015.
- La peine de mort en France de la Révolution à l'abolition, exposition virtuelle réalisée en collaboration avec Marc Renneville, 2006.

## NOTES

1. Jean-Claude Farcy, « Les archives judiciaires et l'évolution de la recherche en histoire contemporaine », *Gazette des archives*, 1992, n° 158-159, p. 257.
2. Jean-Claude Farcy, *Les paysans beaucerons au XIX<sup>e</sup> siècle*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1989, 2 tomes, 663 p.
3. Où il rencontra Benoît Garnot, historien moderniste, spécialiste de la justice à qui on doit notamment : *Histoire de la justice, France, XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, coll. « Folio histoire inédit », 2009, 793 p. et une *Histoire des juges en France de l'Ancien Régime à nos jours*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2014, 396 p. Il a également dirigé nombre d'ouvrages issu des colloques tenus à Dijon et qui ont constitué pendant de nombreuses années un rendez-vous important pour la recherche judiciaire, Jean-Claude Farcy y jouant un rôle actif. Il participa également à d'autres publications, en particulier : Jean-Claude Farcy, « L'affaire Doize (1861-1862). Du trou noir d'Hazebrouck à la réforme de la procédure pénale », dans Benoît Garnot (dir.), *L'erreur judiciaire de Jeanne d'Arc à Roland Agret*, Paris, Imago, 2004, p. 171-192.
4. Georges Duby et Armand Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*. Tome 3 sous la direction d'Étienne Juillard, *Apogée et crise de la civilisation paysanne de 1789 à 1914*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers Historique », Maurice Agulhon, Gabriel Desert et Robert Specklin en étaient les auteurs, 1976, 574 p.
5. Arlette Farge, *Le goût de l'archive*, Paris, Seuil, coll. « La librairie du XX<sup>e</sup> siècle », 1989, 157 p.
6. C'est ainsi que les pages qu'il consacre à la jeunesse, lui permettront ensuite d'écrire un ouvrage de référence : *La jeunesse rurale dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Christian, coll. « Vivre L'histoire », 2004, 220 p.
7. Jean-Claude Farcy, « Le temps libre au village », dans Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*,
8. Jean-Baptiste-Simon Genreau, *Étude comparative de la moralité entre sept départements limitrophes*, Chartres, Garnier, 1862, 148 p.
9. Gabriel Desert sur « Aspects de la criminalité en France et en Normandie », *Cahier des Annales de Normandie*, n° 13, Caen, 1981, p. 221-316.
10. Jean-Claude Farcy, « Les archives judiciaires et l'histoire rurale : l'exemple de la Beauce au dix-neuvième siècle », *Revue historique*, t. 258, Fasc. 2, oct.-déc. 1977, p. 313-352.
11. Sylvie Lapalus, *La Mort du vieux. Une histoire du parricide au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 2004, 633 p.
12. Jean-Claude Farcy, « Les archives méconnues de la justice civile », dans Frédéric Chauvaud et Jacques-Guy Petit (dir.), *L'histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires (1800-1939)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Histoire et archives », 1998, p. 397-408.
13. Jean-Noël Luc, *Histoire de la maréchaussée et de la gendarmerie. Guide de recherche*, Paris, Service historique de la Gendarmerie nationale, 2005, 1105 p. Voir aussi Jean-Noël Luc et Frédéric Médard, *Histoire et Dictionnaire de la Gendarmerie, de la Maréchaussée à nos jours*, Paris, Éditions Jacob-Duvernet/Ministère de la Défense, 2013, 538 p.
14. Un autre ouvrage qu'il signa en 2007, prolonge son guide. Le livre plus ramassé s'adressait à la fois à des jeunes chercheurs et à tous ceux qui désiraient se familiariser avec les archives judiciaires disponibles, Jean-Claude Farcy, *Les sources judiciaires de l'époque contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Bréal, coll. « Sources d'histoire », 2007, 287 p.
15. Jean-Claude Farcy, *Les camps de concentration français de la Première Guerre mondiale (1914-1919)*, Paris, Éd. Anthropos, 1995, 373 p.
16. Jean-Claude Farcy, *L'histoire de la justice française de la Révolution à nos jours*, Paris, PUF, coll. « droit et justice », 2001, 494 p.
17. Pierre Lenoël, « Lecture », dans *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 24, 2002, p. 173.

18. Son *Histoire de la justice en France de 1789 à nos jours*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 125 p. prolonge et synthétise ses travaux.
19. Jean-Claude Farcy, « Une histoire en pleine essor, celle de la justice française contemporaine », dans Jean-Pierre Royer (dir.), *La justice d'un siècle à l'autre*, Paris, PUF, coll. « Droit et justice », 2003, p. 23-36.
20. Jacques-Guy Petit, *Ces peines obscures. La prison pénale en France, 1780-1875*, 1990, Paris, Fayard, 749 p.
21. Jean-Claude Farcy, « Grandeur et limites de la fonction judiciaire en démocratie (1880-1883) », dans Frédéric Chauvaud (dir.), *Le sanglot judiciaire*, Créaphis, coll. « Rencontres à Royaumont », Grâne, 1999, 236 p.
22. Jean-Claude Caron, Annie Stora-Lamarre et Jean-Jacques Yvarel (dir.), *Les âmes mal nées. Jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe (XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, Presses universitaires de Franche-Comté, « Série historiques », Besançon, 2008, p. 33-48.
23. Dominique Kalifa et Jean-Claude Farcy, *Atlas du Crime à Paris, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Parigramme/Compagnie parisienne du livre, 2015, 220 p.
24. Jean-Claude Farcy, « Apprécier la préméditation. Quelques remarques sur la pratique judiciaire française au XIX<sup>e</sup> siècle », dans Anne-Claude Ambroise-rendu et Frédéric Chauvaud (dir.), *Machination, intrigue et résolution. Une histoire plurielle de la préméditation*, Limoges, PULIM, coll. ; « Constellations », 2017, p. 229-240.
25. Jean-Claude Farcy, *Les rapports des procureurs généraux de la Cour d'appel de Dijon (décembre 1849-juillet 1870)*, Dijon, EUD, coll. « Institutions », 2003, 765 p.
26. Projet « Corpus criminologique ». L'équipe coordonnée par Marc Renneville était constituée de Philippe Artières (chargé de recherches au CNRS. LAHIC), Frédéric Audren (doctorant. Faculté de Droit. Université de Bourgogne), Olivier Bosc (docteur en sciences politiques. Conservateur d'État. BNF), Ricardo Campos Marin (departamento de Historia de la ciencia. Instituto de Historia. CSIC. Madrid), Sylvie Courtine (post-doctorante. CIRAP - Département recherche de l'ENAP), Martine Kaluszynski (chargée de recherches au CNRS. CERAT. IEP de Grenoble) et Louise Salmon (doctorante en Histoire. Université de Paris X)
27. Jean-Claude Farcy, *Guide des archives judiciaires et pénitentiaire. 1800-1958*, Paris, CNRS, 1992, 1184 p. Les recensions de cet ouvrage sont unanimes à louer l'utilité du guide et l'ampleur du travail accompli. Voir par exemple la recension de Ségolène de Dainville-Barbiche dans *La Gazette des archives*, n°165, 1994, p. 265-267 et celle d'Odile Krakovitch dans *1848. Révolutions et mutations au XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 10, 1994, p. 148-151.
28. Jean Claude-Farcy, *Deux siècles d'histoire de la justice (1789-1989). Éléments de bibliographie*, Nanterre, Centre d'Histoire de la France contemporaine, 1993, 2 vols, 1076 pages. Parmi les recensions, Odile Krakovitch in *1848. Révolutions et mutations au XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 10, 1994. p. 151-153.
29. Voici deux exceptions : « Les carrières des magistrats français » (en collaboration avec Rosine Fry), communication à la journée d'études « Base de données et histoire de la justice » du 10 juin 2010, Dijon. « Guerres et internements dans la France du XX<sup>e</sup> siècle », communication aux journées d'études « Austro-allemandes à Garaison » des 18-19 février 2016, Toulouse. Criminocorpus propose deux conférences filmées aux Archives départementales de Charente-Maritime (2011) et aux archives de Paris (2018). Voir liens en fin d'article.
30. Jean-Claude Farcy, Courriel à Marc Renneville, 22 juin 2011.
31. Jean-Claude Farcy, Dominique Kalifa et Jean-Noël Luc (dir.), *L'enquête judiciaire en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle. Acteurs, imaginaires, pratiques*, Paris, Créaphis, 2007, 385 p.
32. Jean-Claude Farcy, « Les sources judiciaires de l'histoire contemporaine », Criminocorpus, 2007.

33. Ces quatre dossiers sont : Histoire de la criminologie (dir. M. Renneville), Bagnes coloniaux (dir. M. Renneville), Crimes et criminels au cinéma (dir. D. Becquemont et M. Renneville) et Histoire de la police (J.-M. Berlière).

34. L'annuaire est maintenu par le Centre Georges Chevrier (UMR 5605 (Université de Bourgogne – CNRS)). Il est consultable en ligne .

35. Jean-Claude Farcy, Présentation de l'Annuaire des historiens de la justice, *Musée Criminocorpus* publié le 27 janvier 2012. L'annuaire n'est plus mis à jour depuis 2014.

36. « Inculpés de l'insurrection de Juin 1848 » et « Poursuivis à la suite du coup d'Etat de décembre 1851 ». Ces deux bases sont maintenues par le Centre Georges Chevrier (UMR 5605 (Université de Bourgogne – CNRS))

37. Jean-Claude Farcy, *Meurtre au bocage. L'affaire Poirier. Les Coujartières, Tournebride, Le Tertre. Une enquête criminelle dans le Perche-Gouët au lendemain de la guerre de 1870*, Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 2012, 458 p.

38. Jean-Jacques Yvorel, compte rendu de *Meurtre au bocage. L'affaire Poirier*, *Criminocorpus. Revue hypermédia*, 2014.

39. « La répression judiciaire de la Commune de Paris : des pontons à l'amnistie (1871-1880) »

40. Pour une liste exhaustive, on se reportera à la bibliographie établie par le centre G. Chevrier.

---

## AUTEURS

### FRÉDÉRIC CHAUVAUD

Professeur d'histoire contemporaine à l'université de Poitiers (Criham), responsable de l'axe « Les frontières du corps » (MSHS), chercheur associé à l'équipe Damoclès, spécialiste de la justice, du crime et des violences faites aux femmes, Frédéric Chauvaud a dirigé une trentaine d'ouvrages, en particulier *Le corps en lambeaux* (2016) ; *Le corps défaillant* (2018). Il prépare la publication d'un livre collectif sur le féminicide. Il est également l'auteur d'une douzaine de livres, dont *La chair des prétoires* (2010), *Les sœurs Papin* (2010), et *La passion funeste. Une histoire de la haine* (2014), *L'affaire Pranzini* (Georg éditions, 2018).

### MARC RENNEVILLE

Directeur du CLAMOR et de la publication de la plateforme Criminocorpus depuis sa création, Marc Renneville est chercheur au CNRS, membre du centre Koyré. Il mène depuis 2003 des projets de valorisation numérique de l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Ses recherches portent sur l'histoire des sciences du crime et du criminel et le rapport entre les savoirs criminologiques et l'application des peines (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Il est notamment l'auteur de *Le langage des crânes. Une histoire de la phrénologie* (Empêcheurs de penser en rond, 2000) et de *Crime et folie. Deux siècles d'enquêtes médicales et judiciaires* (Fayard, 2003), *Vacher l'éventreur : archives d'un tueur en série* (Jérôme Million, 2019).